



# AQUANCE

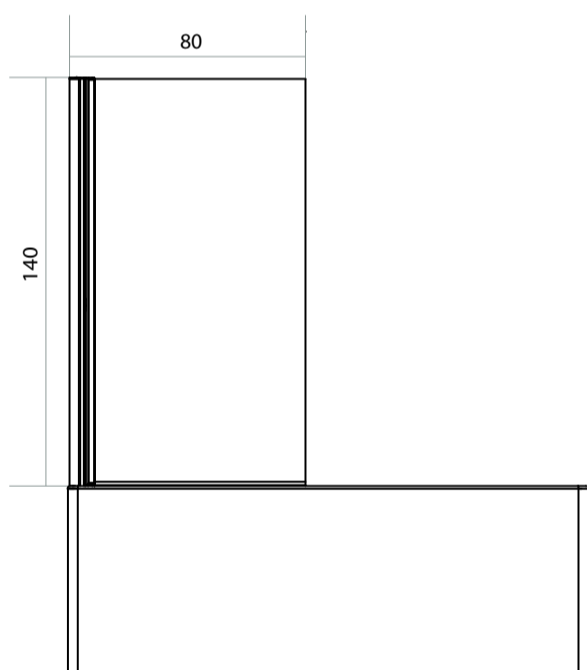
des envies, une salle de bains

• L'Uo  
•• Medio  
••• Sompotuo

## Ecran de baignoire 1 volet

Limite les projections d'eau

- 1 volet pivotant à 180°
- 140 x 80 cm
- verre transparent 5 mm
- profilé laqué blanc



## ECRAN DE BAIGNOIRE 1 VOLET

YUCA60013

CODE 39260013



[www.aquance.fr](http://www.aquance.fr)

Après avoir libéré le profilé mural « A » de l'écran « B », positionner le profilé à la verticale le long du mur à l'aide d'un niveau. Le profilé doit reposer sur le bord de la baignoire, 1 ou 2 cm à l'intérieur. Tracer les emplacements de fixation.

1

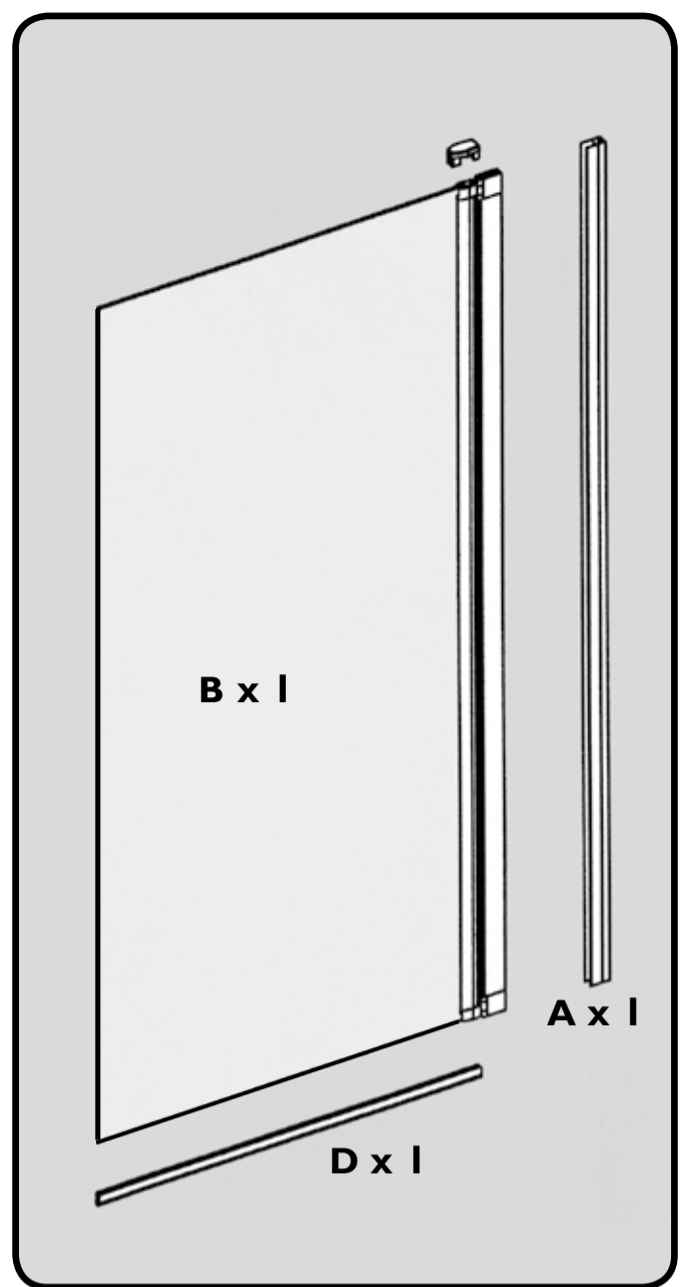
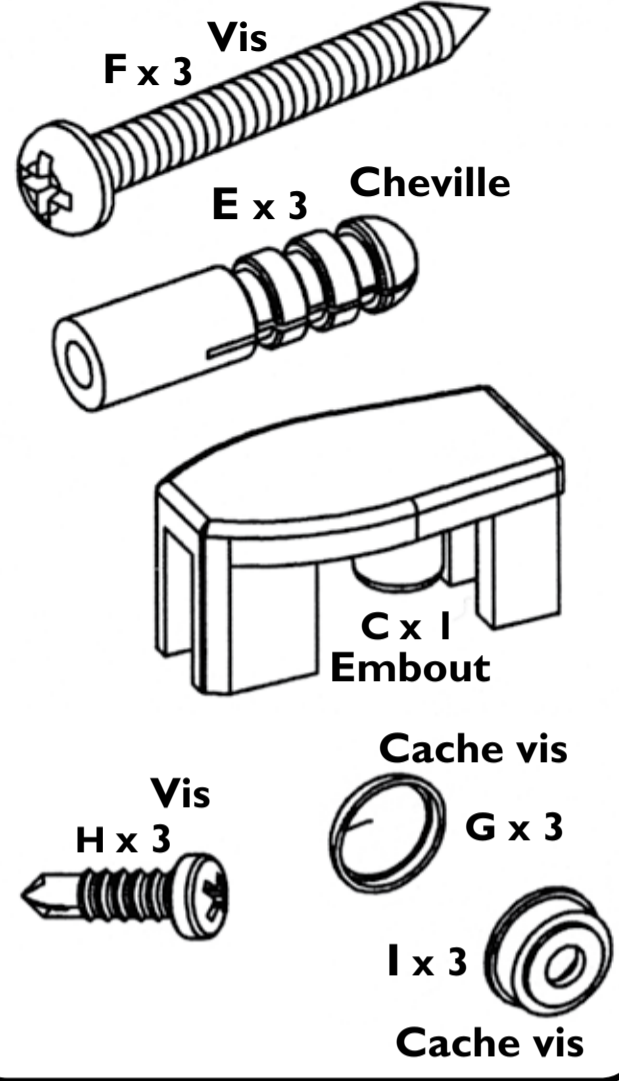
Percer les 3 trous à l'aide d'une mèche de 6 mm. Cheviller (« E »).

2 1

2

**Dans l'emballage vous trouverez :**

Sachet de visserie :



Fixer le profilé à l'aide des 3 vis « F ».

3

Mettre en place le joint « D » au bas de la paroi.

4

**BAS**

Réintroduire l'écran dans le profilé mural.

5

Fixer l'écran dans le profilé mural en utilisant les cache-vis « I » et « G » et les vis auto taraudeuses « H ».

6

Positionner l'embout « C ».

7

**HAUT**

Siliconer à l'extérieur de la baignoire l'espace entre le mur et le profilé mural et le bas du profilé mural sur la baignoire.

8



Déclaration des Performances n°010713-034  
[www.infodop.fr](http://www.infodop.fr)  
 AQUANCE  
 ANJAC CSI  
 Rue du Fossé Roger  
 78820 ST ETIENNE DU ROUVRAY  
 RCS Rouen 1998B00516  
 SIREN 357 503 487  
 Parois de Douche pour hygiène personnelle  
 14  
 NF EN 14428:2004+A1:2008  
 Aptitude au nettoyage  
 Conforme  
 Résistance à l'impact / comportement à l'éclatement  
 Conforme  
 Durabilité  
 Conforme

E915

Conservez votre numéro de série

**CONTROLE QUALITE - GARANTIE 2 ANS**

Le numéro ci-dessus nous permet d'identifier votre produit, conservez-le en cas de réclamation. Notre production est garantie dans les conditions qui suivent, contre tous vices de fabrication et défauts d'aspects, conformément aux règles de l'art, à nos instructions de montage, aux normes et aux DTU en vigueur. L'application de la garantie n'a pas pour effet de prolonger sa durée. Notre garantie est limitée à l'échange de la (ou des) pièce(s) reconnue(s) par nous défectueuse(s) ou responsables(s) du mauvais fonctionnement de l'appareil, par une pièce identique.  
 En aucun cas, il ne peut être réclamé de frais de main d'œuvre, de frais de déplacement ni aucun dommage et intérêt, notamment pour privation de jouissance ou autre :  
 - accident(s) ou choc(s)  
 - utilisation de produits corrosifs ou abrasifs pour le nettoyage  
 - détérioration(s) par corps étrangers (sable, limaille...) véhiculés par l'eau  
 - négligence(s), fausse(s) manœuvre(s)  
 - dommage(s) occasionné(s) par la qualité de l'eau, notamment calcaire  
 - et toute autre forme d'utilisation anormale